

RAPPORT FINANCIER

ABRÉGÉ **2023**

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
Ile-de-France



iledefrance.msa.fr



L'essentiel & plus encore

RAPPORT FINANCIER

ABRÉGÉ **2023**

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
Ile-de-France

SOMMAIRE

- 3** FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
- 4** BILAN 2023
- 6** COMPTE DE RÉSULTAT 2023
- 8** ÉTATS TECHNIQUES 2023

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LES ÉVÉNEMENTS SUIVANTS :

LES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES ET RÈGLEMENTAIRES

CONCERNANT LES COTISATIONS

- Double revalorisation du SMIC au 1er janvier 2023 (+ 1,81%) et au 1er mai 2023 (+ 2,22%).
- Mise en œuvre du guichet unique électronique et du registre national des entreprises.
- Décommissionnement des mandataires sociaux en appel chiffré.
- Dispositif de dégressivité du taux de la cotisation AMEXA mis en place dans le cadre de la MUPPA.
- Dispositif d'accompagnement des agriculteurs affectés par la tempête CIARAN.

CONCERNANT LA MALADIE

- Prolongation jusqu'au 4 mars 2024 de la période de protection temporaire des déplacés ukrainiens.
- Avenant à la convention nationale entre l'assurance maladie et les infirmiers libéraux.
- Revalorisation des forfaits et suppléments urgence pour les établissements de santé privés.
- Mission 0 assuré en ALD sans médecin traitant
- Prise en charge des vaccins contre la grippe et de leur administration prolongée jusqu'au 31/03/2023

CONCERNANT LA FAMILLE

- Mise en œuvre du Montant Net Social (MNS)
- Création de l'Aide Universelle d'Urgence pour les Victimes de Violences conjugales (A2U) à compter du 1er décembre 2023.

- Opération de notification de remise exceptionnelle d'indu RSA/PPA suite à version corrective de 2022.
- Diverses revalorisations sur les Prestations Familiales.

CONCERNANT LA RETRAITE

- Démarche réalisée à destination des assurés n'ayant pas fait valoir leurs droits, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Chassaigne 2.
- Décrets d'application de la loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 (réforme des retraites) venant préciser certaines mesures (prise en compte des stages d'insertion dans l'emploi pour la durée validée, indemnités journalières maternité antérieures à 2012 pour le calcul du salaire moyen, surcote parental de la pension de vieillesse pour les bénéficiaires d'une majoration de durée d'assurance, versements pour la retraite, faculté de cotisation et la prise en compte des périodes de mandat des élus locaux).

CONCERNANT LE RECouvreMENT

Le recouvrement post COVID a repris. Il se traduit par l'augmentation d'émission d'indus, des procédures contentieuses et des admissions en non-valeur (ANV).

DES ÉVOLUTIONS RELATIVES À LA GESTION ADMINISTRATIVE

- Augmentation de la valeur du point de +1,5% à compter de juillet 2023,
- Augmentation du poste des frais généraux, compte tenu de l'inflation, notamment, sur les postes énergie et consommables.

LES CHANGEMENTS DE COMPTABILISATION ET INSTRUCTIONS COMPTABLES

- Dépenses de prévention de la perte d'autonomie prises en charge par le FNASS et non plus par le FNPEISA ;
- Régularisation des soldes des comptes de bilan relatifs à la DSN 2017.

BILAN 2023

L'ACTIF NET A ÉVOLUÉ LÉGÈREMENT À LA HAUSSE DE 0,76% PAR RAPPORT À 2022. CETTE ÉVOLUTION S'EXPLIQUE PRINCIPALEMENT PAR L'AUGMENTATION DU POSTE DES DISPONIBILITÉS COURANTES (OPÉRATIONS DE PAIEMENT VIA LE CASH-POOLING AVEC LA CCMSA). CETTE DERNIÈRE EST ATTÉNUÉE PAR LA DIMINUTION DES PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES AINSI QUE DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS.

TABLEAUX ACTIF

ACTIF	EXERCICE 2023			EXERCICE 2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	337 251,93 €	279 889,80 €	57 362,13 €	66 726,54 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 621 000,61 €	19 915 037,34 €	49 705 963,27 €	51 853 298,80 €
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	10 406 061,73 €	598 602,62 €	9 807 459,11 €	10 353 193,48 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	80 364 314,27 €	20 793 529,76 €	59 570 784,51 €	62 273 218,82 €
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FOURNISSEURS, INTERMÉDIAIRES SOCIAUX ET PRESTATAIRES DÉBITEURS	15 418 808,09 €	6 862 844,67 €	8 555 963,42 €	6 542 988,38 €
CRÉANCES SUR COTISANTS ET COMPTES RATTACHÉS	230 534 293,39 €	56 387 492,50 €	174 166 800,89 €	213 654 889,80 €
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	33 587,51 €	0,00 €	33 587,51 €	11 702,03 €
DISPONIBILITÉS	42 555 838,90 €	0,00 €	42 555 838,90 €	260 868,76 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	288 542 527,89 €	63 230 337,17 €	225 312 190,72 €	220 470 448,97 €
TOTAL ACTIF	368 906 842,16 €	84 023 866,93 €	284 882 975,23 €	282 743 667,79 €

TABLEAUX PASSIF

PASSIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CAPITAUX PROPRES		
RÉSERVES	1 607 969,11 €	2 353 871,19 €
REPORT À NOUVEAU	6 566 513,00 €	5 820 610,92 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €	0,00 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	31 184,21 €	0,00 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 205 666,32 €	8 174 482,11 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET PROVISIONS POUR CHARGES (GESTION COURANTE)	670 593,47 €	460 684,77 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET PROVISIONS POUR CHARGES (GESTION TECHNIQUE)	19 699 930,00 €	18 622 312,00 €
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	481 544,83 €	593 775,75 €
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 852 068,30 €	19 676 772,52 €
DETTES FINANCIÈRES		
EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	0,00 €	0,00 €
AVANCES REÇUES D'UN ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE	59 539 414,53 €	62 273 218,82 €
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	59 539 414,53 €	62 273 218,82 €
DETTES NON FINANCIÈRES		
COTISANTS CRÉDITEURS	65 974 026,09 €	28 667 022,87 €
FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES ET COMPTES RATTACHÉS	792 727,79 €	914 868,58 €
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS	200 019,09 €	432 949,29 €
PRESTATAIRES : VERSEMENTS DIRECTS AUX ASSURÉS ET ALLOCATAIRES	43 659 787,17 €	43 794 640,15 €
PRESTATAIRES : VERSEMENTS À DES TIERS	9 517 077,25 €	14 142 331,22 €
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS	2 002 763,45 €	2 068 507,80 €
SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 360 632,44 €	1 171 822,89 €
ENTITÉS PUBLIQUES	2 327 924,41 €	3 698 664,28 €
ORGANISMES ET AUTRES RÉGIMES DE SÉCURITÉ SOCIALE	62 349,59 €	54 990,87 €
CRÉDITEURS DIVERS	68 683 739,25 €	89 465 733,01 €
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	316 091,91 €	167 849,36 €
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES	194 897 138,44 €	184 579 380,32 €
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 388 687,64 €	8 039 814,02 €
TOTAL TRÉSORERIE PASSIVE	1 388 687,64 €	8 039 814,02 €
TOTAL PASSIF	284 882 975,23 €	282 743 667,79 €

BILAN 2023

LES PRODUITS
ET LES CHARGES
ONT GLOBALEMENT
AUGMENTÉ DE 44,7
MILLIONS D'EUROS,
SOIT DE +2,86%.

CHARGES	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CHARGE DE GESTION TECHNIQUE		
PRESTATIONS SOCIALES	872 999 077,06 €	854 035 376,93 €
Prestations légales	864 993 787,44 €	842 541 084,10 €
Prestations d'action sanitaire et sociale	7 140 333,62 €	10 565 500,43 €
Actions de prévention	864 956,00 €	928 792,40 €
Prestations spécifiques à certains régimes	0,00 €	0,00 €
Diverses prestations	0,00 €	0,00 €
CHARGES TECHNIQUES, TRANSFERTS, SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	0,00 €	0,00 €
DIVERSES CHARGES DE GESTION TECHNIQUE	673 974 016,15 €	648 127 563,36 €
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS POUR CHARGES TECHNIQUES	72 870 210,17 €	66 385 201,07 €
TOTAL CHARGES DE GESTION TECHNIQUE	1 619 843 303,38 €	1 568 548 141,36 €
CHARGES DE GESTION COURANTE		
ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	2 696 967,14 €	2 914 784,17 €
IMPÔTS ET TAXES	2 902 091,09 €	3 114 249,77 €
CHARGES DE PERSONNEL	22 254 835,43 €	22 277 509,70 €
Salaires et traitements	15 797 977,06 €	15 863 721,75 €
Charges sociales	6 456 858,37 €	6 413 787,95 €
VALEURS COMPTABLES DES ÉLÉMENTS D'ACTIFS CÉDÉS	5 303,74 €	21 982,98 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9733 055,54 €	8 562 603,40 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS LIÉES AUX CHARGES DE GESTION	3 953 271,28 €	3 801 602,34 €
TOTAL CHARGES DE GESTION COURANTE	41 545 524,22 €	40 692 732,36 €
CHARGES FINANCIÈRES		
CHARGES FINANCIÈRES SUR OPÉRATIONS DIVERSES	555 736,02 €	6 105,78 €
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	555 736,02 €	6 105,78 €
TOTAL IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	520,00 €	1 041,00 €
TOTAL CHARGES	1 661 945 083,62 €	1 609 248 020,50 €
RESULTAT NET DE L'EXERCICE EXCEDENTAIRE	0,00 €	0,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	1 661 945 083,62 €	1 609 248 020,50 €

PRODUITS	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE		
COTISATIONS, IMPÔTS ET PRODUITS AFFECTÉS	678 998 374,89 €	645 814 604,06 €
Cotisations sociales	674 622 777,56 €	635 868 989,94 €
Cotisations prises en charge par l'Etat	4 375 597,33 €	9 945 614,12 €
PRODUITS TECHNIQUES	867 405 853,48 €	841 509 752,23 €
Divers produits techniques	867 405 853,48 €	841 509 752,23 €
REPRISES SUR PROVISIONS ET SUR DÉPRÉCIATIONS	66 385 201,07 €	70 750 359,87 €
Reprises sur provisions pour charges techniques	20 419 062,00 €	19 869 156,00 €
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	45 966 139,07 €	50 881 203,87 €
TOTAL PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE	1 612 789 429,44 €	1 558 074 716,16 €
PRODUITS DE GESTION COURANTE		
VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS DE SERVICES	461 694,76 €	473 139,03 €
SUBVENTION D'EXPLOITATION	3 000,00 €	0,00 €
PRODUITS DES CESSIONS DES ÉLÉMENTS D'ACTIFS CÉDÉS	77 964,00 €	9 963,06 €
QUOTES-PARTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIRÉES AU RÉSULTAT	5 192,04 €	0,00 €
DIVERS PRODUITS DE GESTION COURANTE	47 421 826,57 €	49 715 940,18 €
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS LIÉES AUX PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 136 848,76 €	951 500,46 €
TOTAL PRODUITS DE GESTION COURANTE	49 106 526,13 €	51 150 542,73 €
PRODUITS FINANCIERS		
PRODUITS FINANCIERS ET TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈRES	49 128,05 €	22 761,61 €
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	49 128,05 €	22 761,61 €
TOTAL PRODUITS	1 661 945 083,62 €	1 609 248 020,50 €
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE DÉFICITAIRE	0,00 €	0,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	1 661 945 083,62 €	1 609 248 020,50 €

LES CHARGES

- **Le montant des charges de gestion technique** est en hausse de 52,7 millions d'euros entre les exercices 2023 et 2022, soit de +3,27%. Cette progression est liée à la hausse :
 - Du volume des prestations légales versées à nos adhérents (soit + 22,5 millions d'euros),
 - Des diverses charges pour + 25,8 millions d'euros, en raison du montant des transferts des cotisations à la CCMSA plus important entre 2022 et 2023
 - Ainsi que des dotations aux provisions et dépréciations pour charges techniques sont en hausse de 6,48 millions d'euros.
- **Le montant des charges de gestion courante** augmente globalement de 0,853 million d'euros entre les exercices 2023 et 2022, soit de +2,1%. Cette progression est liée à la hausse des allocations de gestion (+0,555 million d'euros), des prestations sociales versées (+0,134 million d'euros), des actions médecine du travail menées (+0,467 million d'euros) et des provisions pour risques et charges (+0,128 million d'euros).
- **Le montant des charges financière** et des charges exceptionnelles restent non significatifs au regard du montant total des charges.

LES PRODUITS

- **Le montant des produits de gestion technique** est en hausse de près de 54,71 millions d'euros entre l'exercice 2023 et 2022, soit de +3,51%. Cette progression est principalement liée à l'augmentation des rémunérations (et donc des assiettes de cotisations) ainsi qu'à la régularisation de cotisations DSN 2017 et 2020.
- **Le montant des produits de gestion courante** est en baisse de 2 millions d'euros entre les exercices 2023 et 2022, soit de -4%. Cette évolution est principalement liée au produit à recevoir relatif aux enveloppes financées par la CCMSA des allocations d'ASS dans le cadre des missions publiques (AJE, ALSH).
- **Les produits de gestion financiers** ainsi que les produits exceptionnels restent non significatifs au regard du montant total des produits.

Compte tenu de la réforme du financement de 2014, les produits connaissent la même évolution que les charges. Le résultat de la Caisse est ainsi égal à zéro.

ÉTATS TECHNIQUES 2023

LES PRESTATIONS

PRESTATIONS SALARIÉS

CHARGES	2023	2022	ÉVOLUTION	% DU TOTAL IDF SA OU NSA
PRESTATIONS MALADIE	143 146 392,51 €	141 245 334,51 €	1,35%	16,53%
PRESTATIONS FAMILLE	27 030 614,24 €	25 630 061,01 €	5,46%	3,12%
PRESTATIONS VIEILLESSE	521 024 562,47 €	504 955 637,99 €	3,18%	60,16%
PRESTATIONS AT	26 088 980,68 €	24 706 754,64 €	5,59%	3,01%
INVALIDITÉ	10 546 390,00 €	10 003 043,50 €	5,43%	1,22%
VEUVAGE	193 392,91 €	77 543,29 €	149,40%	0,02%
DÉCÈS	183 262,54 €	137 392,50 €	33,39%	0,02%
PRÉVENTION	522 200,84 €	588 814,16 €	-11,31%	0,06%
SOUS-TOTAL PRESTATIONS SA	728 735 796,19 €	707 344 581,60 €	3,02%	84,15%

PRESTATIONS NON-SALARIÉS

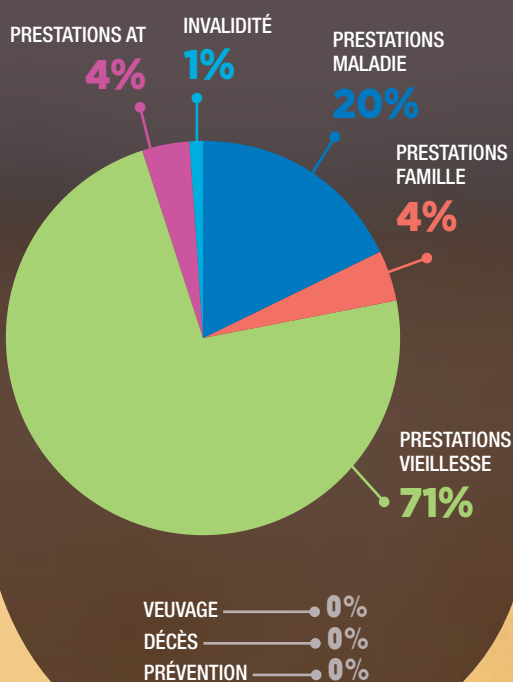
PRESTATIONS MALADIE	36 196 942,83 €	36 844 949,44 €	-1,76%	4,18%
PRESTATIONS FAMILLE	2 707 996 99 €	2 833 389,38 €	-4,43%	0,31%
PRESTATIONS VIEILLESSE	95 106 705,23 €	93 759 391,06 €	1,44%	10,98%
PRESTATIONS AT	904 801,44 €	999 204,70 €	-9,45%	0,10%
INVALIDITÉ	414 376,56 €	420 507,75 €	-1,46%	0,05%
PRÉVENTION	342 755,16 €	339 978,24 €	0,82%	0,04%
SOUS-TOTAL PRESTATIONS NSA	135 673 578,21 €	135 197 420,57 €	0,35%	15,67%

PRESTATIONS CSS

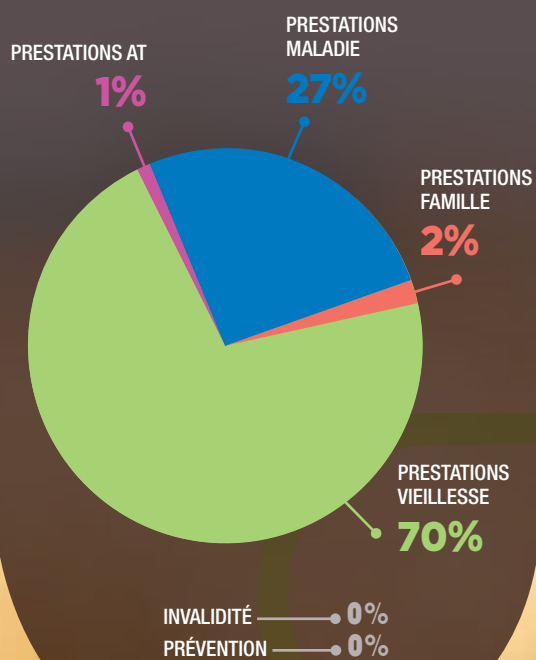
PRESTATIONS CSS	1 586 109,71 €	1 237 179,10 €	28,20%	0,18%
SOUS-TOTAL PRESTATIONS CSS	1 586 109,71 €	1 237 179,10 €	28,20%	0,18%

TOTAL PRESTATIONS	865 995 484,11 €	843 779 181,27 €	2,63%	100,00%
--------------------------	-------------------------	-------------------------	--------------	----------------

PRESTATIONS SALARIÉS



PRESTATIONS NON-SALARIÉS



- **Les prestations sociales** versées par la MSA Ile de France représentent un volume global, prévention incluse de 865,81 millions d'euros en 2023 contre 843,47 millions d'euros en 2022, soit une augmentation de 2,65%.
- **Les prestations salariées** représentent en volume 84,17% des prestations versées contre 15,67% pour les prestations non salariées. 3/4 des prestations versées par la MSA concernent les prestations vieillesse tous publics confondus. Viennent ensuite les prestations maladie pour environ 1/5^{ème} des prestations versées.

Le poids des prestations Famille et AT reste relativement faible au regard du volume global de prestations. Cette répartition est constante depuis plusieurs exercices.

Les prestations versées sont globalement en augmentation, principalement en raison des évolutions législatives et réglementaires.

ÉTATS TECHNIQUES 2023

LES COTISATIONS

COTISATIONS ET MAJORATIONS SALARIÉS

PRODUITS	2023	2022	ÉVOLUTION	% DU TOTAL MSA IDF SA	% DU TOTAL NATIONAL
MALADIE	200 931 308,62 €	203 824 202,68 €	-1,42%	32,86%	11,78%
AT	36 449 760,80 €	34 670 768,40 €	5,13%	5,96%	7,32%
FAMILLE	84 329 733,84 €	80 074 528,62 €	5,31%	13,79%	11,87%
VIEILLESSE	282 807 933,27 €	259 563 632,07 €	8,96%	46,25%	8,40%
AUTRES COT. (MT)	6 969 411,30 €	6 380 525,57 €	9,23%	1,14%	7,17%
TOTAL	611 488 147,83 €	584 513 657,34 €	4,61%	100,00%	9,59%

COTISATIONS ET MAJORATIONS NON-SALARIÉS

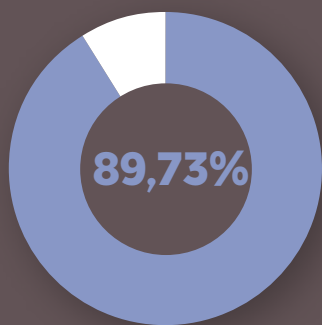
MALADIE	15 819 788,14 €	12 201 073,52 €	29,66%	22,61%	2,91%
AT	3 362 217,56 €	3 038 352,34 €	10,66%	4,81%	1,63%
FAMILLE	5 683 151,98 €	3 924 693,53 €	44,80%	8,12%	3,82%
VIEILLESSE	30 629 543,05 €	26 185 270,02 €	16,97%	43,79%	2,18%
RCO	11 638 669,63 €	9 925 637,01 €	17,26%	16,64%	2,26%
AUTRES COT. (INVALIDITÉ + SOLIDARITÉ)	2 819 350,67 €	2 317 448,14 €	21,66%	4,03%	2,44%
TOTAL	69 952 721,03 €	57 592 474,56 €	21,46%	100,00%	2,38%

TOTAL COTISATIONS ET MAJORATIONS

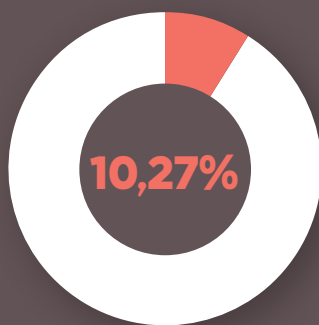
PRODUITS	2023	2022	ÉVOLUTION	% DU TOTAL MSA IDF SA	% DU TOTAL NATIONAL
COTISATIONS SALARIÉS	611 488 147,83 €	584 513 657,34 €	4,61%	89,16%	9,59%
COTISATIONS NON SALARIÉS	69 952 721,03 €	57 592 474,56 €	21,46%	10,20%	2,38%
TOTAL COTISATIONS SOCIALES	681 440 868,86 €	642 106 131,90 €	6,13%	99,36%	7,32%
COTISATIONS PRISES EN CHARGE	4 376 720,33 €	9 945 107,75 €	-55,99%	0,64%	10,94%
SOUS TOTAL COTISATIONS	685 817 589,19 €	652 051 239,65 €	5,18%	100,00%	7,01%
MAJORATIONS SALARIÉS	422 255,03 €	37 695,95 €	1020,16%	49,37%	4,82%
MAJORATIONS NON-SALARIÉS	433 085,07 €	290 492,63 €	49,09%	50,63%	2,40%
SOUS TOTAL MAJORATIONS	855 240,10 €	328 188,58 €	160,62%	100,00%	3,19%
TOTAL COTISATIONS/ MAJORATIONS	686 672 929,29 €	652 379 428,23 €	5,26%	100,00%	7,00%

RÉPARTITION DES COTISATIONS SOCIALES

COTISATIONS SALARIÉS



COTISATIONS NON-SALARIÉS



Les cotisations et majorations émises en 2023 s'élèvent à 686,67 millions d'euros contre 652,4 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 5,26%.

CES COTISATIONS SE RÉPARTISSENT AINSI :

- 681,44 millions d'euros de cotisations sociales émises en 2023 contre 642,1 millions d'euros en 2022, soit une augmentation de 6,13% ;
- 4,37 millions d'euros de cotisations prises en charge par l'Etat contre 9,94 millions d'euros en 2022, soit une diminution de 55,99% liée à une correction en 2023 du calcul surévalué des cotisations « Apprentis ».

Les majorations de retard et pénalités émises en 2023 représentent 0,12% du montant total des cotisations et majorations (contre 0,05% en 2022). Elles se répartissent entre 0,422 million d'euros pour les salariés et 0,433 million d'euros pour les non-salariés. Elles connaissent une forte augmentation de 160,62% par rapport à 2022, liée principalement à la reprise des procédures de majoration de retard suite à la crise sanitaire de la COVID19.

Parmi les cotisations sociales émises, les cotisations des salariés forment un ensemble majoritaire représentant 89,73% du total (contre 91,03% en 2022).

COTISATIONS ÉMISES POUR LE COMPTE DE TIERS

L'activité de gestion des cotisations pour le compte de tiers représente des enjeux financiers très importants pour l'organisme.

LE TABLEAU CI-DESSOUS PRÉSENTE DE FAÇON SYNTHÉTIQUE LE VOLUME DE COTISATIONS ÉMISES :

COTISATIONS ÉMISES POUR COMPTE DE TIERS (BRUT)				
COMPTES	2023	2022	ÉVOLUTION	% DU TOTAL
TRANSPORT	43 590 904,99 €	41 710 016,45 €	4,51%	9,16%
ASSEDIC	77 110 597,10 €	74 078 663,21 €	4,09%	16,20%
AGRICA/AGIRC ARRCO	322 640 265,32 €	308 884 622,10 €	4,45%	67,78%
FORMATION	35 268 004,07 €	29 957 814,12 €	17,73%	7,41%
DSN (COTISATIONS PROVISOIRES)	-8 517 611,49 €	3 172 672,59 €	-368,47%	-1,79%
AUTRES	5 950 127,35 €	4 773 022,43 €	24,66%	1,25%
TOTAL	476 042 287,34 €	462 576 810,90 €	2,91%	100,00%

Globalement, les cotisations complémentaires émises pour le compte de tiers sont en augmentation de 2,91% (contre +15,62% en 2022). Cette hausse s'explique par la progression des rémunérations déclarées au titre de l'exercice en cours ainsi qu'au titre des exercices antérieurs à l'année de dépôt de la DSN. Il convient de noter également que les cotisations DSN inconnues ont fait l'objet de régularisation (Rejeux, F36, etc.).

L'essentiel de ces cotisations concernent des opérations menées pour le compte de notre partenaire AGRICA, et du régime unique AGIRC-ARRCO, qui représentent 67,78% des cotisations émises en 2023 (66,77% en 2022).

CONTACTS MSA

ILE-DE-FRANCE

PARTICULIERS

● **POUR NOUS ÉCRIRE :**

MSA Ile-de-France
75691 Paris cedex 14

● **POUR NOUS CONTACTER :**

Tél. : 01 30 63 88 80

ENTREPRISES

● **POUR NOUS ÉCRIRE :**

MSA Ile-de-France
BP 137
75664 Paris cedex 14

● **POUR NOUS CONTACTER :**

Tél. : 01 30 63 88 80

POUR VOUS RECEVOIR

NOS AGENCES MSA EN ILE-DE-FRANCE

● **PARIS-PETITE-COURONNE**

131, av. Paul-Vaillant-Couturier
94250 Gentilly

● **SEINE-ET-MARNE**

- 378, rue Aristide-Briand
77350 Le Mée-sur-Seine
- 47, av. du Président-Allende
77100 Meaux
- 4, rue du Général Delort
77160 Provins

● **YVELINES**

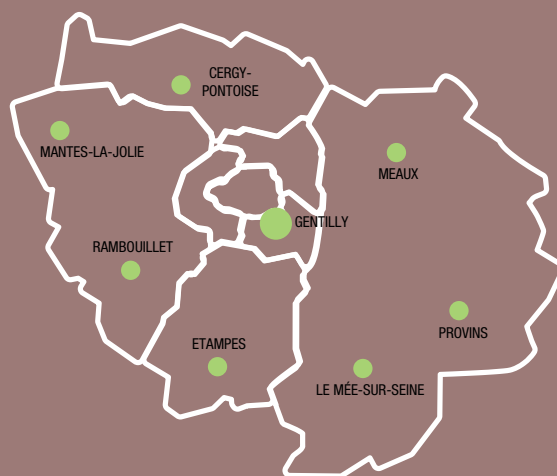
- 10 bis, rue des Abattoirs
78200 Mantes-la-Jolie
- 92, rue d'Angiviller
78120 Rambouillet

● **ESSONNE**

140, rue Saint-Jacques
91150 Étampes

● **VAL-D'OISE**

Immeuble Ordinal
Rue des Chauffours
95000 Cergy-Pontoise



iledefrance.msa.fr



MSA Ile-de-France

Siège social

131, avenue Paul-Vaillant-Couturier
94250 Gentilly



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore